DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN	VILLE DE LIBERCOURT EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBÉRATION N° 2025/32

OBJET : MOTION POUR L'ELABORATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIF ET DE GESTION 2025-2028 ENTRE L'ETAT ET LA CANSSM-FILIERIS

L'an deux mille vingt-cinq le trois du mois d'Avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 28 Mars 2025 affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUICHE - Corinne DUTEMPLE - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

Etaient excusés :

Madame Emilie BOSSEMAN qui a donné procuration à Madame Françoise LAGACHE
Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN
Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame Corinne DUTEMPLE
Madame Mélissa DEMERVAL qui a donné procuration à Monsieur Alain COTTIGNIES
Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA qui a donné procuration à Madame Emilie BOSSEMAN

Etait absent :

Monsieur Bruno DESRUMAUX

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CANSSM-Filiéris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales avec la CNAM sous l'égide du gouvernement et de sa Ministre du Travail, de la Santé des Solidarités et des Familles,

Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CANSSM-Filiéris sur notre territoire en termes d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragiles,

La conseil municipal demande solennellement que le gouvernement :

- Décide d'autoriser immédiatement une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la CANSSM-Filiéris pour la période pluriannuelle 2025-2028

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20250403-DELIB-2025-32-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025

- Garantisse par cette COG, les moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissements pluriannuels permettant de garantir la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé en réponse aux besoins de nos populations »

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, soit **26** voix, adopte et rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Pour extrait certifié conforme,
LIBERCOURT, le 11 AVR. 2025
Le Maire,
Daniel MACIEJASZ

La secrétaire de séance
Madame Valérie INVERSIN

Date de publication : 11 AVR. 2025

MAIRIE DE LIBERCOURT (Pas-de-Calais)

Accusé de réception en préfecture
062-216209072-20250403-DELIB-2025-32-DE
Date de télétransmission : 11/04/2025
Date de réception préfecture : 11/04/2025